



Décision n° 598/2024
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégué au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame SOULIGNAC Émilie, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'aménagement paysager, pour une durée de 4 mois soit du 01/01/2025 au 30/04/2025,
- Messieurs LEVÊQUE Marc, BRASSAUD Ryann et ROUSSEAU Cyril, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents d'entretien des espaces naturels, pour une durée de 4 mois soit du 01/01/2025 au 30/04/2025,
- Monsieur POUYER Steven, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 01/01/2025 au 30/04/2025,
- Monsieur COSSART Alexis, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 04/01/2025 au 03/05/2025,
- Madame FILLON Valérie, sous la forme d'un contrat PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des espaces verts, pour une durée de 12 mois soit du 06/01/2025 au 05/01/2026,
- Monsieur HAREL Sébastien, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 09/01/2025 au 08/05/2025,

Fait à Jonzac

Le 27 DEC. 2024

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**